



APPLICATIONS MINIST

Statis-Fait



Registre de la correspondance

Depuis son introduction en septembre, la version électronique du registre de la correspondance a été adoptée par un grand nombre de sections à l'administration centrale. Plus précisément, à compter du 1er novembre, au moins 27 groupes organisationnels ont ajoutés plus de 5,755 éléments dans leurs registres de correspondance de départ et d'arrivée. Les DIX contributeurs LES PLUS IMPORTANTS sont identifiés plus bas. Ces utilisateurs font partie d'un nombre grandissant de personnes bénéficiant de ce programme «client-serveur».

Symbole organisationnel	Nombre d'entrées aux registres
JPO	2866
SPA	697
SBP	560
EAA	533
CPB	214
PPM	196
CPP	136
AGM	83
STA	70
TOD	63

Voici quelques uns de ses avantages :

- Permet aux utilisateurs d'obtenir un numéro de correspondance, n'importe où, n'importe quand.
- Élimine le besoin d'envoyer les registres manuels aux unités BICO, puisque ces dernières peuvent maintenant accéder aux données électroniquement.
- Permet aux utilisateurs d'effectuer des recherches simples ou complexes afin d'afficher des listes éléments particuliers.
- Les listes d'éléments peuvent être triées de différentes façons et les renseignements peuvent être affichés à l'écran ou imprimés dans des états récapitulatifs ou détaillés.

Nouvelle version

Afin de mieux répondre aux besoins de ses clients, la direction STD cherche toujours des façons d'améliorer l'opération et la performance des applications ministérielles. Afin d'améliorer le programme Registre de la correspondance, les fonctions suivantes y seront ajoutées :

- Permettre aux unités BICO d'entrer leur numéro de dossier pour chaque élément de correspondance des registres de départ. Ce numéro leur servira de renvoi à leurs systèmes de repérage de documents.
- Permettre la création de registres pour les programmes de mission.
- Permettre à tous les utilisateurs d'accéder à TOUS les registres.

Ce dernier point est très important. Le concept «d'accès libre» permettra aux gestionnaires et à leur personnel de soutien d'accéder et de gérer les registres des secteurs pour lesquels ils sont responsables. Cet accès permettra aussi aux utilisateurs d'effectuer des recherches pour des éléments de correspondance au niveau de tout le ministère. Ces changements sont conformes à la vision du ministère voulant que les utilisateurs aient accès aux renseignements ministériels afin de les aider dans l'exécution de leurs tâches.

L'intégrité des renseignements est encore assurée, puisque seul l'agent de soumission ou le rédacteur peut modifier ses entrées dans le registre. De plus, les renseignements pour chaque élément de correspondance ne sont que sommaires; le document lui-même ne peut pas être récupéré au moyen de cette application ministérielle.

La nouvelle année est bientôt arrivée, il est temps de vous préparer à la transition de registres manuels aux registres électroniques. Le 1er janvier, tous les registres de correspondance sont remis à 0001.

Le registre de la correspondance, la plus récente application ministérielle...«le CHOIX PRATIQUE!»